

Illoud, Le 9 février 2026



Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra le :

**16 février 2026 à 18h00**

**À la Salle Louise Michel de Bourmont**

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 18 décembre 2025 à Aillianville
2. Avenants dans le cadre de la réhabilitation de la Poste à Bourmont
3. Avenant dans le cadre de la création d'une crèche à Illoud
4. Reversement de la taxe sur l'exploitation des infrastructures de transports longue distance
5. Conventions avec l'ADMR
6. Remboursement surcoût de consommation
7. Avenant à la convention « Opération de Revitalisation du Territoire »
8. Modification du PLUi
9. Questions diverses

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations les meilleures.

Le Président

Nicolas LACROIX



Monsieur Nicolas LACROIX ,  
Le Président

**Départ :** HAUTE-MARNE

**Arrond. :** CHAUMONT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

**délibération :**  
**D\_2026\_1\_2**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 57

Votants : 60

**Objet : Avenant 1 lot 1 dans  
le cadre de la réhabilitation  
de la Poste à Bourmont**

L' an deux mille vingt six, le lundi 16 février à 18 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente Louise Michel de Bourmont, rue du Stade à BOURMONT ENTRE MEUSE ET MOUZON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 09 Février 2026

**Titulaires :** Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COSSON Claude, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LENE Gérard, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Suppléant(s) en situation délibérante :** Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte

**Pouvoirs :**

Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Monsieur EMPRIN Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame LERAT Marion  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Monsieur CHANE Didier, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DUPONT Jacky, Madame DUTANT Laurence, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur VOLOT Julien

**Secrétaire de Séance :** Madame Sylvie PAROT



Avenant n°1 du Lot 01 \_ Démolitions \_ Gros œuvre \_ Réseaux \_ Aménagements extérieurs au marché relatif à l'aménagement intérieur d'un bâtiment existant en vue de l'accueil d'un établissement médico-social.

Sur décision du maître d'ouvrage, le présent avenant a pour objet :

-la réalisation d'ajustements relatifs à l'installation de chantier, à l'étude de structure et à l'aménagement extérieur

Les autres clauses du marché restent inchangées et demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Considérant la délibération du 7 avril 2025 attribuant le lot n° 1 \_ Démolitions \_ Gros œuvre \_ Réseaux \_ Aménagements extérieurs à la SAS CASTENETTO BTP pour un montant de 30 877,69 € HT ;

Considérant le montant de l'avenant négatif de 2 112,37 € HT ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 du Lot 01 \_ Démolitions \_ Gros œuvre \_ Réseaux \_ Aménagements extérieurs au marché relatif à l'aménagement intérieur d'un bâtiment existant en vue de l'accueil d'un établissement médico-social attribué à la SAS CASTENETTO BTP;
- **DIT** que le nouveau montant du lot n°01 du marché s'élève à 28 765,32 € HT soit 34 518,39 € TTC ;
- **DIT** que l'ensemble des autres pièces contractuelles du marché reste inchangé.
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à la présente délibération

Pour : 60 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 16/02/2026, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 17/02/2026

Le Président,  
  
Nicolas LACROIX



Monsieur Nicolas LACROIX ,  
Le Président  
**Départ** : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

**Arrond.** : CHAUMONT

**délibération** :  
**D\_2026\_1\_3**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 57

Votants : 60

**Objet : Avenant 1 lot 2 dans  
le cadre de la réhabilitation  
de la Poste à Bourmont**

L' an deux mille vingt six, le lundi 16 février à 18 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente Louise Michel de Bourmont, rue du Stade à BOURMONT ENTRE MEUSE ET MOUZON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 09 Février 2026

**Titulaires** : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COSSON Claude, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LENE Gérard, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Suppléant(s) en situation délibérante** : Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte

**Pouvoirs** :

Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Monsieur EMPRIN Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame LERAT Marion  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France

**Absent(s)** :

**Excusé(s)** : Monsieur CHANE Didier, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DUPONT Jacky, Madame DUTANT Laurence, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur VOLOT Julien

**Secrétaire de Séance** : Madame Sylvie PAROT



Avenant n°1 du Lot 02 Charpente métallique - Bardage au marché relatif à l'aménagement intérieur d'un bâtiment existant en vue de l'accueil d'un établissement médico-social.

Sur décision du maître d'ouvrage et après validation de l'entreprise SOCOTEC exerçant des missions de contrôle et de conformité du chantier, le présent avenant a pour objet, :

- la suppression de la ventilation de toiture ainsi que celle en façade

Les autres clauses du marché restent inchangées et demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Considérant la délibération du 7 avril 2025 attribuant le lot n° 2 \_ Charpente métallique - Bardage à la SAS CONSTRU METAL pour un montant de 14 786,09 € HT ;

Considérant le montant de l'avenant de - 5 020,00 € HT ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 du Lot 02 Charpente métallique - Bardage au marché relatif à l'aménagement intérieur d'un bâtiment existant en vue de l'accueil d'un établissement médico-social attribué à la SAS CONSTRU METAL ;
- **DIT** que le nouveau montant du lot n°02 du marché s'élève à 9 766,09 € HT soit 11 719,31 € TTC ;
- **DIT** que l'ensemble des autres pièces contractuelles du marché reste inchangé.
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à la présente délibération

Pour : 60 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 16/02/2026, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 17/02/2026

Le Président,  
  
Nicolas LACROIX



Monsieur Nicolas LACROIX ,  
Le Président  
**Départ** : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

**Arrond.** : CHAUMONT

**délibération** :  
**D\_2026\_1\_4**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 57

Votants : 60

**Objet** : Avenant 1 lot 3 dans  
le cadre de la réhabilitation  
de la Poste à Bourmont

L' an deux mille vingt six, le lundi 16 février à 18 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente Louise Michel de Bourmont, rue du Stade à BOURMONT ENTRE MEUSE ET MOUZON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 09 Février 2026

**Titulaires** : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COSSON Claude, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LENE Gérard, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Suppléant(s) en situation délibérante** : Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte

**Pouvoirs** :

Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Monsieur EMPRIN Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame LERAT Marion  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France

**Absent(s)** :

**Excusé(s)** : Monsieur CHANE Didier, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DUPONT Jacky, Madame DUTANT Laurence, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur VOLOT Julien

**Secrétaire de Séance** : Madame Sylvie PAROT



Avenant n°1 du Lot 03 Menuiseries extérieures aluminium au marché relatif à l'aménagement intérieur d'un bâtiment existant en vue de l'accueil d'un établissement médico-social.

Sur décision du maître d'ouvrage, le présent avenant a pour objet, la modification de l'aménagement intérieur :

- supprimer une fenêtre dans la salle de repos et un bloc porte provisoire sur huisserie

Les autres clauses du marché restent inchangées et demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Considérant la délibération du 7 avril 2025 attribuant le lot n° 3 \_ Menuiseries extérieures aluminium à la SAS FEVRE pour un montant de 18 800,00 € HT ;

Considérant le montant de l'avenant de - 3 100,00 € HT ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 du Lot 03 Menuiseries extérieures aluminium au marché relatif à l'aménagement intérieur d'un bâtiment existant en vue de l'accueil d'un établissement médico-social attribué à la SAS FEVRE ;
- **DIT** que le nouveau montant du lot n°03 du marché s'élève à 15 700,00 € HT soit 18 840,00 € TTC ;
- **DIT** que l'ensemble des autres pièces contractuelles du marché reste inchangé.
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à la présente délibération

Pour : 60 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 16/02/2026, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 17/02/2026

Le Président,  
  
Nicolas LACROIX



Monsieur Nicolas LACROIX ,  
Le Président  
**Départ** : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

**Arrond.** : CHAUMONT

**délibération** :  
**D\_2026\_1\_5**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 57

Votants : 60

**Objet : Avenant 1 lot 4 dans  
le cadre de la réhabilitation  
de la Poste à Bourmont**

L' an deux mille vingt six, le lundi 16 février à 18 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente Louise Michel de Bourmont, rue du Stade à BOURMONT ENTRE MEUSE ET MOUZON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 09 Février 2026

**Titulaires** : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COSSON Claude, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LENE Gérard, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Suppléant(s) en situation délibérante** : Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte

**Pouvoirs** :

Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Monsieur EMPRIN Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame LERAT Marion  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France

**Absent(s)** :

**Excusé(s)** : Monsieur CHANE Didier, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DUPONT Jacky, Madame DUTANT Laurence, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur VOLOT Julien

**Secrétaire de Séance** : Madame Sylvie PAROT



Avenant n°1 du Lot 04 Plâtrerie \_ Isolation - Cloisons au marché relatif à l'aménagement intérieur d'un bâtiment existant en vue de l'accueil d'un établissement médico-social.

Sur décision du maître d'ouvrage, après avis de SOCOTEC et dans le respect des exigences du dossier CLIMAXION, le présent avenant a pour objet :

Le renforcement de l'ossature et de l'étanchéité à l'air, ainsi que la suppression et le remplacement de certains isolants, doublages et trappes de visite

Les autres clauses du marché restent inchangées et demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Considérant la délibération du 7 avril 2025 attribuant le lot n° 4 Plâtrerie \_ Isolation - Cloisons à la SARL YANN GIRARDOT pour un montant de 48 460,00 € HT ;

Considérant le montant de l'avenant de - 4 920,00 € HT ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 du Lot 04 Plâtrerie \_ Isolation - Cloisons au marché relatif à l'aménagement intérieur d'un bâtiment existant en vue de l'accueil d'un établissement médico-social attribué à la SARL YANN GIRARDOT ;
- **DIT** que le nouveau montant du lot n°04 du marché s'élève à 43 540,00 € HT soit 52 248,00 € TTC ;
- **DIT** que l'ensemble des autres pièces contractuelles du marché reste inchangé.
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à la présente délibération

Pour : 60 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 16/02/2026, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 17/02/2026

Le Président,  
  
Nicolas LACROIX



Monsieur Nicolas LACROIX ,  
Le Président  
**Départ** : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

**Arrond.** : CHAUMONT

**délibération** :  
**D\_2026\_1\_6**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 57

Votants : 60

**Objet** : **Avenant 1 lot 5 dans  
le cadre de la réhabilitation  
de la Poste à Bourmont**

L' an deux mille vingt six, le lundi 16 février à 18 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente Louise Michel de Bourmont, rue du Stade à BOURMONT ENTRE MEUSE ET MOUZON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 09 Février 2026

**Titulaires** : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COSSON Claude, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LENE Gérard, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Suppléant(s) en situation délibérante** : Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte

**Pouvoirs** :

Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Monsieur EMPRIN Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame LERAT Marion  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France

**Absent(s)** :

**Excusé(s)** : Monsieur CHANE Didier, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DUPONT Jacky, Madame DUTANT Laurence, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur VOLOT Julien

**Secrétaire de Séance** : Madame Sylvie PAROT



Avenant n°1 du Lot 05 Menuiseries intérieures au marché relatif à l'aménagement intérieur d'un bâtiment existant en vue de l'accueil d'un établissement médico-social.

Sur décision du maître d'ouvrage, le présent avenant a pour objet, :

- la modification de l'aménagement intérieur de la cuisine :

Les autres clauses du marché restent inchangées et demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Considérant la délibération du 7 avril 2025 attribuant le lot n° 5 Chape \_ Carrelage - Faïence à la SARL AUDINOT JIM pour un montant de 30 495,30 € HT ;

Considérant le montant de l'avenant de - 2 027,98 € HT ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 du Lot 05 Menuiseries intérieures au marché relatif à l'aménagement intérieur d'un bâtiment existant en vue de l'accueil d'un établissement médico-social attribué à la SARL AUDINOT JIM ;
- **DIT** que le nouveau montant du lot n°05 du marché s'élève à 28 467,32 € HT soit 34 160,78 € TTC ;
- **DIT** que l'ensemble des autres pièces contractuelles du marché reste inchangé.
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à la présente délibération

Pour : 60 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 16/02/2026, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 17/02/2026

Le Président,  
  
Nicolas LACROIX



Monsieur Nicolas LACROIX ,  
Le Président  
**Départ** : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

**Arrond.** : CHAUMONT

**délibération** :  
**D\_2026\_1\_7**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 57

Votants : 60

**Objet : Avenant 1 lot 6 dans  
le cadre de la réhabilitation  
de la Poste à Bourmont**

L' an deux mille vingt six, le lundi 16 février à 18 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente Louise Michel de Bourmont, rue du Stade à BOURMONT ENTRE MEUSE ET MOUZON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 09 Février 2026

**Titulaires** : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COSSON Claude, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LENE Gérard, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Suppléant(s) en situation délibérante** : Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte

**Pouvoirs** :

Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Monsieur EMPRIN Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame LERAT Marion  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France

**Absent(s)** :

**Excusé(s)** : Monsieur CHANE Didier, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DUPONT Jacky, Madame DUTANT Laurence, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur VOLOT Julien

**Secrétaire de Séance** : Madame Sylvie PAROT



Avenant n°1 du Lot 06 Electricité - Chauffage au marché relatif à l'aménagement intérieur d'un bâtiment existant en vue de l'accueil d'un établissement médico-social.

Sur décision du maître d'ouvrage, après accord avec l'entreprise, le présent avenant a pour objet de :

- Supprimer la dépose de l'ensemble des installations électriques existantes ces travaux ont été réalisés par l'entreprise SAS CASTANETTO

Les autres clauses du marché restent inchangées et demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Considérant la délibération du 7 avril 2025 attribuant le lot n°6 Electricité - Chauffage à la SAS MARTINI pour un montant de 21 836,96 € HT ;

Considérant le montant de l'avenant négatif de 700,00 € HT ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 du Lot 06 Electricité - Chauffage au marché relatif à l'aménagement intérieur d'un bâtiment existant en vue de l'accueil d'un établissement médico-social attribué à la SAS MARTINI ;
- **DIT** que le nouveau montant du lot n°06 du marché s'élève à 21 136,96 € HT soit 25 364,35 € TTC ;
- **DIT** que l'ensemble des autres pièces contractuelles du marché reste inchangé.
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à la présente délibération

Pour : 60 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 16/02/2026, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 17/02/2026

Le Président,  
  
Nicolas LACROIX



Monsieur Nicolas LACROIX ,  
Le Président  
**Départ** : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

**Arrond.** : CHAUMONT

**délibération** :  
**D\_2026\_1\_8**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 57

Votants : 60

**Objet : Avenant 1 lot 7 dans  
le cadre de la réhabilitation  
de la Poste à Bourmont**

L' an deux mille vingt six, le lundi 16 février à 18 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente Louise Michel de Bourmont, rue du Stade à BOURMONT ENTRE MEUSE ET MOUZON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 09 Février 2026

**Titulaires** : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COSSON Claude, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LENE Gérard, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Suppléant(s) en situation délibérante** : Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte

**Pouvoirs** :

Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Monsieur EMPRIN Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame LERAT Marion  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France

**Absent(s)** :

**Excusé(s)** : Monsieur CHANE Didier, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DUPONT Jacky, Madame DUTANT Laurence, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur VOLOT Julien

**Secrétaire de Séance** : Madame Sylvie PAROT



Avenant n°1 du Lot 07 Plomberie \_ Sanitaires \_ Chauffage PAC AIR/AIR - VMC au marché relatif à l'aménagement intérieur d'un bâtiment existant en vue de l'accueil d'un établissement médico-social.

Sur décision du maître d'ouvrage, le présent avenant a pour objet, :

- Le déplacement de la jauge à fioul, initialement située à l'extérieur du bâtiment, dans le local de la chaudière de la Poste

Les autres clauses du marché restent inchangées et demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Considérant la délibération du 7 avril 2025 attribuant le lot n°07 Plomberie \_ Sanitaires \_ Chauffage PAC AIR/AIR - VMC à la SARL HENRY ERIC pour un montant de 29 474,00 € HT ;

Considérant le montant de l'avenant de + 500,00 € HT ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 du Lot 07 Plomberie \_ Sanitaires \_ Chauffage PAC AIR/AIR - VMC au marché relatif à l'aménagement intérieur d'un bâtiment existant en vue de l'accueil d'un établissement médico-social attribué à la SARL HENRY ERIC ;
- **DIT** que le nouveau montant du lot n°07 du marché s'élève à 29 974,00 € HT soit 35 968,80 € TTC ;
- **DIT** que l'ensemble des autres pièces contractuelles du marché reste inchangé.
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à la présente délibération

Pour : 60 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 16/02/2026, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 17/02/2026

Le Président,  
  
Nicolas LACROIX



Monsieur Nicolas LACROIX ,  
Le Président  
**Départ** : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

**Arrond.** : CHAUMONT

**délibération** :  
**D\_2026\_1\_9**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 57

Votants : 60

**Objet** : **Avenant 1 lot 8 dans  
le cadre de la réhabilitation  
de la Poste à Bourmont**

L' an deux mille vingt six, le lundi 16 février à 18 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente Louise Michel de Bourmont, rue du Stade à BOURMONT ENTRE MEUSE ET MOUZON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 09 Février 2026

**Titulaires** : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COSSON Claude, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LENE Gérard, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Suppléant(s) en situation délibérante** : Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte

**Pouvoirs** :

Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Monsieur EMPRIN Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame LERAT Marion  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France

**Absent(s)** :

**Excusé(s)** : Monsieur CHANE Didier, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DUPONT Jacky, Madame DUTANT Laurence, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur VOLOT Julien

**Secrétaire de Séance** : Madame Sylvie PAROT



Avenant n°1 du Lot 08 Chape \_ Carrelage - Faïence au marché relatif à l'aménagement intérieur d'un bâtiment existant en vue de l'accueil d'un établissement médico-social.

Sur décision du maître d'ouvrage, le présent avenant a pour objet de :

- Supprimer la pose de déshumidificateur pour une durée de 4 semaines  
Coût - 1 344 € HT

Les autres clauses du marché restent inchangées et demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Considérant la délibération du 7 avril 2025 attribuant le lot n° Lot 08 Chape \_ Carrelage - Faïence à l'ETS GAUCHERON REMY pour un montant de 22 296,00 € HT ;

Considérant le montant de l'avenant de - 1 344,00 € HT ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 du Lot 08 Chape \_ Carrelage - Faïence au marché relatif à l'aménagement intérieur d'un bâtiment existant en vue de l'accueil d'un établissement médico-social attribué à l'ETS GAUCHERON REMY ;
- **DIT** que le nouveau montant du lot n°07 du marché s'élève à 20 952,00 € HT soit 25 142,40 € TTC ;
- **DIT** que l'ensemble des autres pièces contractuelles du marché reste inchangé.
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à la présente délibération

Pour : 60 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 16/02/2026, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 17/02/2026

Le Président,  
  
Nicolas LACROIX



Monsieur Nicolas LACROIX ,  
Le Président  
**Départ** : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

**Arrond.** : CHAUMONT

**délibération** :  
**D\_2026\_1\_10**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 57

Votants : 60

**Objet** : Avenant 2 à la  
maîtrise d'ouvrage dans le  
cadre de la réhabilitation de  
la Poste à Bourmont

L' an deux mille vingt six, le lundi 16 février à 18 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente Louise Michel de Bourmont, rue du Stade à BOURMONT ENTRE MEUSE ET MOUZON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 09 Février 2026

**Titulaires** : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COSSON Claude, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LENE Gérard, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Suppléant(s) en situation délibérante** : Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte

**Pouvoirs** :

Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Monsieur EMPRIN Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame LERAT Marion  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France

**Absent(s)** :

**Excusé(s)** : Monsieur CHANE Didier, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DUPONT Jacky, Madame DUTANT Laurence, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur VOLOT Julien

**Secrétaire de Séance** : Madame Sylvie PAROT



Le Président rappelle qu'après l'approbation par le Conseil Communautaire des avenants n°1 pour chaque lot concernant le marché d'aménagement intérieur d'un bâtiment existant en vue de l'accueil d'un établissement Médico-Social à Bourmont, il est présenté un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre afin de fixer le montant hors taxes des travaux.

Les autres clauses du marché restent inchangées et demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Considérant la délibération du 18 mars 2024 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du bâtiment de la poste de Bourmont à la SAS H2M pour un montant de 10 575,00 € HT ;

Considérant la délibération du 7 avril 2025, validant l'Avant-Projet Définitif de l'aménagement du bâtiment la Poste et l'avenant 1 à la prestation de maîtrise d'œuvre pour un montant de 20 950,25 € HT

Considérant que le montant des travaux après validation des avenants s'élève à 209 758.69 € HT

Considérant le taux des honoraires de 11.75 % ;

Il est proposé à l'assemblée d'approuver l'avenant n° 2 d'un montant de 24 646,65 € HT entraînant une plus-value de 3 696,40 € HT ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'avenant n°2 au contrat de maîtrise d'œuvre concernant le marché relatif à l'aménagement de l'arrière du bâtiment de la Poste de Bourmont attribué à la SAS H2M;
- **DIT** que le nouveau montant de la maîtrise d'œuvre s'élève à 24 646,65 € HT soit 29 575,98 € TTC ;
- **DIT** que l'ensemble des autres pièces contractuelles du marché reste inchangé.
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à la présente délibération

Pour : 46 Contre : 12 Abstention : 2

Emis le 16/02/2026, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 17/02/2026

Le Président,  
  
Nicolas LACROIX



Monsieur Nicolas LACROIX ,  
Le Président  
**Départ** : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

**Arrond.** : CHAUMONT

**délibération** :  
**D\_2026\_1\_11**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 57

Votants : 60

**Objet** : Avenant dans le  
cadre de la création d'une  
crèche à Illoud

L' an deux mille vingt six, le lundi 16 février à 18 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente Louise Michel de Bourmont, rue du Stade à BOURMONT ENTRE MEUSE ET MOUZON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 09 Février 2026

**Titulaires** : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COSSON Claude, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LENE Gérard, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Suppléant(s) en situation délibérante** : Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte

**Pouvoirs** :

Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Monsieur EMPRIN Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame LERAT Marion  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France

**Absent(s)** :

**Excusé(s)** : Monsieur CHANE Didier, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DUPONT Jacky, Madame DUTANT Laurence, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur VOLOT Julien

**Secrétaire de Séance** : Madame Sylvie PAROT



Avenant n°1 du Lot 9 Chape \_ Carrelage - Faïence au marché relatif à la création d'un multi accueil à Illoud.

Sur décision du maître d'ouvrage, le présent avenant a pour objet, :

- De supprimer un siphon de sol en inox et le système d'étanchéité liquide fibré complémentaire sous carrelage

Les autres clauses du marché restent inchangées et demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Considérant la délibération du 17 octobre 2024 attribuant le lot n° 9 Chape \_ Carrelage - Faïence à l'EI GAUCHERON pour un montant de 21 689,00 € HT ;

Considérant le montant de l'avenant négatif de 2 040,00 € HT ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 du Lot ° 9 Chape \_ Carrelage - Faïence au marché relatif à la création d'un multi accueil à Illoud, attribué à l'EI GAUCHERON;
- **DIT** que le nouveau montant du lot n°09 du marché s'élève à 19 649,00 € HT soit 23 578,80 € TTC ;
- **DIT** que l'ensemble des autres pièces contractuelles du marché reste inchangé.
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à la présente délibération

Pour : 60 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 16/02/2026, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 17/02/2026

Le Président,  
  
Nicolas LACROIX



Monsieur Nicolas LACROIX ,  
Le Président  
**Départ** : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

**Arrond.** : CHAUMONT

**délibération :**  
**D\_2026\_1\_12**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 57

Votants : 60

**Objet : Reversement de la  
taxe sur l'exploitation des  
infrastructures de  
transports longue distance**

L' an deux mille vingt six, le lundi 16 février à 18 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente Louise Michel de Bourmont, rue du Stade à BOURMONT ENTRE MEUSE ET MOUZON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 09 Février 2026

**Titulaires** : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COSSON Claude, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LENE Gérard, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Suppléant(s) en situation délibérante** : Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte

**Pouvoirs** :

Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Monsieur EMPRIN Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame LERAT Marion  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France

**Absent(s)** :

**Excusé(s)** : Monsieur CHANE Didier, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DUPONT Jacky, Madame DUTANT Laurence, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur VOLOT Julien

**Secrétaire de Séance** : Madame Sylvie PAROT



Vu la loi de finances pour 2024 instituant la taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport de longue distance,

Vu le décret n° 2025 964 du 12 septembre 2025 portant modalités de la répartition de l'affectation de la TEITLD,

Vu le budget primitif de l'EPCI pour l'exercice 2025,

Considérant que l'EPCI n'a pas transféré l'intégralité de la compétence « voirie » à ses communes membres,

Considérant que la Communauté de Communes a perçu 21 572,00 € au titre de cette taxe pour l'exercice 2025,

Considérant la nécessité de fixer par délibération le montant à reverser et les modalités de répartition entre l'EPCI et les communes membres,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, Décide :

Que, pour l'exercice 2025, le produit de la taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport de longue distance (TEITLD) perçu par la Communauté de Communes Meuse Rognon sera réparti entre l'EPCI et les communes membres selon la clé suivante :

17 % du montant total attribué à l'EPCI sera conservé par la Communauté de Communes Meuse Rognon pour contribuer aux charges et aux investissements relevant de la compétence « voirie » exercée à l'échelle intercommunale ;

83 % du montant total attribué à l'EPCI sera reversé aux communes membres de la Communauté de Communes

Que le montant correspondant au reversement est imputé au compte 73 158

Que la part de 70 % destinée aux communes membres sera répartie entre elles conformément à une clé proportionnelle à la longueur de voirie sur laquelle chaque commune exerce la compétence « voirie »,

Le tableau des pourcentages et des montants affectés à chaque commune, ainsi que la méthode de calcul utilisée, sont annexés à la présente délibération.


Le Président est autorisé à signer tous documents et à accomplir toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération, notamment pour procéder au reversement des sommes destinées aux communes membres.

**Pour : 60 Contre : 0 Abstention : 0**

Emis le 16/02/2026, transmis en Préfecture et rendu  
exécutoire le 17/02/2026



Le Président,

  
Nicolas LACROIX

Monsieur Nicolas LACROIX ,  
Le Président  
**Départ** : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

**Arrond.** : CHAUMONT

**délibération** :  
**D\_2026\_1\_13**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 57

Votants : 60

**Objet** : **Conventions avec  
l'ADMR Budget scolaire**

L' an deux mille vingt six, le lundi 16 février à 18 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente Louise Michel de Bourmont, rue du Stade à BOURMONT ENTRE MEUSE ET MOUZON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 09 Février 2026

**Titulaires** : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COSSON Claude, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LENE Gérard, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Suppléant(s) en situation délibérante** : Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte

**Pouvoirs** :

Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Monsieur EMPRIN Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame LERAT Marion  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France

**Absent(s)** :

**Excusé(s)** : Monsieur CHANE Didier, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DUPONT Jacky, Madame DUTANT Laurence, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur VOLOT Julien

**Secrétaire de Séance** : Madame Sylvie PAROT



Le Président rappelle que, les activités périscolaires et la restauration du groupe scolaire de Saint Blin sont gérées par l'ADMR de Saint Blin moyennant une participation financière de la CCMR.

Pour l'année 2025, un acompte de 30 000€ avait été voté et versé à l'association.

Après vérification du budget et du bilan transmis par la fédération départementale de l'ADMR le montant de la subvention dû par la Communauté de Communes s'élève à 53 440,48 €

Le Président propose au Conseil Communautaire de verser à l'ADMR de Saint Blin le solde 2025 correspondant au bilan annuel présenté soit la somme de 23 440,48 €.

Par ailleurs, le budget prévisionnel pour 2026 adressé par l'ADMR aux services intercommunaux fait état d'une participation de la CCMR d'un montant de 48 673,50 €.

Le Président propose dans un premier temps et afin de ne pas fragiliser la structure, le versement d'un acompte de 25 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **AUTORISE** le versement du solde 2025 de 23 440,48 € et de l'acompte 2026 de 25 000 € à l'ADMR Saint Blin dans le cadre du contrat en cours pour l'organisation des activités périscolaires et de la restauration du groupe scolaire de Saint Blin.
- **INSCRIT** les crédits nécessaires au budget primitif scolaire 2026
- **AUTORISE** le Président à donner toute suite nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 60 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 16/02/2026, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 17/02/2026

Le Président,  
  
Nicolas LACROIX



Monsieur Nicolas LACROIX ,  
Le Président  
**Départ** : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

**Arrond.** : CHAUMONT

**délibération** :  
**D\_2026\_1\_14**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 57

Votants : 60

**Objet** : **Convention avec**  
**l'ADMR Budget petite**  
**enfance**

L' an deux mille vingt six, le lundi 16 février à 18 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente Louise Michel de Bourmont, rue du Stade à BOURMONT ENTRE MEUSE ET MOUZON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 09 Février 2026

**Titulaires** : Monsieur GUY Bernard, Monsieur BOULART Michel, Monsieur LUISIN Bernard, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Madame BOURG Béatrice, Monsieur LACROIX Nicolas, Monsieur BOUVENOT Francis, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur COSSON Claude, Madame BECUS Annie, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur PETIT Didier, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame CHARLET Monique, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur MOCQUET Thierry, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Madame VARIS Jessica, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur BARAUX Philippe, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LENE Gérard, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur THOMAS Francis, Madame LADIER Gisèle, Madame BEGIN Dominique, Madame PAROT Sylvie, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur HUOT Sébastien, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur CHARROYER Christophe, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur FAURE Philippe, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Suppléant(s) en situation délibérante** : Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte

**Pouvoirs** :

Monsieur EMPRIN Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame LERAT Marion  
Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France

**Absent(s)** :

**Excusé(s)** : Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur VOLOT Julien, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur KIMS Eric, Madame DUTANT Laurence, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur MAZELIN Thierry, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur CHANE Didier

**Secrétaire de Séance** : Madame Sylvie PAROT



Le Président rappelle que le centre de loisirs sans hébergement est assuré à Saint-Blin par les services de l'ADMR pendant les vacances scolaires hors périodes des fêtes de fin d'année.

Une convention a été conclue pour 1 an en 2025.

En application de celle-ci, un acompte de 3 875,20 € a été voté et versé au profit de l'ADMR de Saint-Blin l'année dernière.

Au vu du bilan d'activité et du bilan financier transmis par l'association le montant de la subvention dû par la Communauté de Communes s'élève à 8 153,60 € (5 096 heures à 1,60 €) pour l'année 2025,

Le Président propose de verser le solde de la subvention 2025 soit 4 278,40 €.

Par ailleurs, une nouvelle convention est proposée pour 2026 afin que les services extrascolaires puissent de nouveau être assurés par l'ADMR de Saint-Blin :

Au vu du budget prévisionnel présenté pour l'année 2026, la participation de la CCMR pour l'année est évaluée à 7 481,60 €. Il est proposé à l'assemblée le vote d'un acompte de 50% soit 3 740,80 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **ALLOUE** le solde de la subvention 2025 pour un montant de 4 278,40 €
- **APPROUVE** la convention entre la Communauté de Communes Meuse Rognon et l'ADMR concernant le fonctionnement du centre de loisirs sans hébergement de Saint-Blin ;
- **AUTORISE** le Président à signer ladite convention
- **ALLOUE** une subvention de 3 740,80 € à l'ADMR correspondant à un acompte de 50% du budget prévisionnel de l'activité.
- **DIT** que le solde de la subvention 2026 sera versé après transmission et étude du bilan d'activité de l'association
- **INSCRIRA** les crédits au budget annexe primitif 2026 Petite Enfance
- **AUTORISE** le Président à donner toute suite nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Pour : 60 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 16/02/2026, transmis en Préfecture et rendu  
exécutoire le 17/02/2026

Le Président,  
  
Nicolas LACROIX



Monsieur Nicolas LACROIX ,  
Le Président

**Départ** : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

**Arrond.** : CHAUMONT

**délibération** :  
**D\_2026\_1\_15**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 57

Votants : 60

**Objet** : Remboursement  
**surcoût de consommation**

L' an deux mille vingt six, le lundi 16 février à 18 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente Louise Michel de Bourmont, rue du Stade à BOURMONT ENTRE MEUSE ET MOUZON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 09 Février 2026

**Titulaires** : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COSSON Claude, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LENE Gérard, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Suppléant(s) en situation délibérante** : Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte

**Pouvoirs** :

Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Monsieur EMPRIN Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame LERAT Marion  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France

**Absent(s)** :

**Excusé(s)** : Monsieur CHANE Didier, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DUPONT Jacky, Madame DUTANT Laurence, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur VOLOT Julien

**Secrétaire de Séance** : Madame Sylvie PAROT



Monsieur le Président expose que la SCM de la Vallée du Rognon a supporté des surcoûts de consommation d'eau et d'énergie (électricité et chauffage) pendant les travaux d'extension, ainsi qu'une surconsommation d'électricité due au dysfonctionnement de la pompe à chaleur existante.

Considérant que la Communauté de Communes s'est engagée à prendre en charge ces surcoûts,

Il est proposé à l'assemblée de rembourser à la SCM de la Vallée du Rognon les montants suivants :

Électricité : 719,69 €  
Chauffage (électricité \_ radiateurs) : 406,63 €  
Eau : 133,06 €  
Montant total : 1 259,38 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire

- **DÉCIDE** de procéder au remboursement de 1 259,38 € à la SCM de la Vallée du Rognon, correspondant aux surcoûts de consommation d'eau et d'énergie..

Pour : 60 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 16/02/2026, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 17/02/2026

Le Président,  
  
Nicolas LACROIX



Monsieur Nicolas LACROIX ,  
Le Président  
**Départ** : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

**Arrond.** : CHAUMONT

**délibération** :  
**D\_2026\_1\_16**

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Présents : 57

Votants : 60

**Objet : Avenant à la  
convention « Opération de  
Revitalisation du Territoire  
»**

L' an deux mille vingt six, le lundi 16 février à 18 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente Louise Michel de Bourmont, rue du Stade à BOURMONT ENTRE MEUSE ET MOUZON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 09 Février 2026

**Titulaires** : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COSSON Claude, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LENE Gérard, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Suppléant(s) en situation délibérante** : Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte

**Pouvoirs** :

Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Monsieur EMPRIN Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame LERAT Marion  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France

**Absent(s)** :

**Excusé(s)** : Monsieur CHANE Didier, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DUPONT Jacky, Madame DUTANT Laurence, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur VOLOT Julien

**Secrétaire de Séance** : Madame Sylvie PAROT



Vu la LOI n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (dite loi ELAN) qui crée les Opération de Revitalisation du Territoire ;

Vu la convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain signée le 26 octobre 2021 entre l'État, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, la Communauté de Communes Meuse Rognon et les communes d'Andelot-Blancheville, Bourmont-entre-Meuse-et-Mouzon, Breuvannes-en-Bassigny, Doulaincourt-Saucourt, Illoud et Saint-Blin ;

Vu la convention cadre du programme Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation du Territoire signée le 9 décembre 2024 entre l'État, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, la Communauté de Communes Meuse Rognon et les communes d'Andelot-Blancheville, Bourmont-entre-Meuse-et-Mouzon, Breuvannes-en-Bassigny, Doulaincourt-Saucourt, Illoud et Saint-Blin ;

Vu le rapport d'information n°40 du Sénat en date du 15 octobre 2025 et l'adoption de ses recommandations quant à la poursuite du programme Petites Villes de Demain ;

Vu les orientations gouvernementales relatives à la poursuite opérationnelle du programme Petites Villes de Demain, reprises dans les documents budgétaires parlementaires associés au projet de loi de finances pour 2026 ;

Vu le projet d'avenant n°1 annexé à la présente délibération ;

Considérant que le programme Petites Villes de Demain a pour objectif d'accompagner durablement les collectivités dans la mise en œuvre de ses projets de revitalisation ;

Considérant que la convention cadre du programme Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation des Territoires arrive à échéance le 31 mars 2026 ;

Considérant que l'État a confirmé la poursuite du programme Petites Villes de Demain permettant la continuité des actions entreprises, des démarches de revitalisation et la mise en œuvre du plan d'action et de la gouvernance associée ;

Il est proposé par voie d'avenant, de prolonger la durée de la convention jusqu'au 31 décembre 2026, sans autres modifications.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** l'avenant à la convention ORT
- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant à la convention ORT
- **AUTORISE** le Président à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de l'avenant

**Pour : 60 Contre : 0 Abstention : 0**

Emis le 16/02/2026, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 17/02/2026

Le Président,  
  
Nicolas LACROIX



Monsieur Nicolas LACROIX ,  
Le Président

**Départ** : HAUTE-MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON**

**Arrond.** : CHAUMONT

**délibération :**  
**D\_2026\_1\_17**

L' an deux mille vingt six, le lundi 16 février à 18 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente Louise Michel de Bourmont, rue du Stade à BOURMONT ENTRE MEUSE ET MOUZON, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Nombre de délégués en  
exercice : 76

Date de convocation du : 09 Février 2026

Présents : 57

Votants : 60

**Titulaires** : Monsieur BARAUX Philippe, Madame BECUS Annie, Madame BEGIN Dominique, Monsieur BOULART Michel, Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame BOURG Béatrice, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Madame CHARLET Monique, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COSSON Claude, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur FAURE Philippe, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Madame GAUVAIN Christelle, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur HUOT Sébastien, Madame JACQUEMIN Monique, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Madame JOFFROY Marie-France, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Madame KOMONS Marie Laurence, Monsieur LACROIX Nicolas, Madame LADIER Gisèle, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LENE Gérard, Madame LERAT Marion, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MASSAUX Hugues, Monsieur MOCQUET Thierry, Madame NOBLOT Marie-Antoinette, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Madame PAROT Sylvie, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur THOMAS Francis, Madame TRELAT VALLON Françoise, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud, Madame VARIS Jessica, Monsieur COLLOMB DIDIER, Monsieur FLORENTIN Jean-Luc, Monsieur GUILLERMO Sébastien, Monsieur MARTINOT Vincent

**Objet : Modification du PLUi**

**Suppléant(s) en situation délibérante** : Madame DEBRIENNE JANEL Brigitte

**Pouvoirs :**

Monsieur DECORSE Jean Guillaume a donné pouvoir à Monsieur LIMAUX Christophe  
Monsieur EMPRIN Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame LERAT Marion  
Madame HENRISSAT Laëtitia a donné pouvoir à Madame JOFFROY Marie-France

**Absent(s) :**

**Excusé(s)** : Monsieur CHANE Didier, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DUPONT Jacky, Madame DUTANT Laurence, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GRAILLOT Philippe, Madame HENRISSAT Laëtitia, Monsieur KIMS Eric, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur VOLOT Julien

**Secrétaire de Séance** : Madame Sylvie PAROT



Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'environnement ;

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles R.104-34 à R.104-37 ;

Vu la loi de simplification du Droit de l'Urbanisme publié au Journal officiel le 27 novembre 2025 modifiant le régime juridique des procédures d'évolution des documents d'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé le 28 septembre 2021, et dont la dernière modification simplifiée a été adoptée le 17 mars 2025 ;

Considérant que la Communauté de Communes souhaite accompagner :

- Le projet de développement d'une entreprise de transports implantée au lieu-dit « La Tuilerie » sur le territoire de la commune d'Audeloncourt,

- Le projet de réhabilitation d'un ancien corps de ferme historique en vue d'y développer une activité touristique, situé dans le périmètre de l'ancienne Abbaye de Septfontaines sur la commune d'Andelot-Blancheville

Dans le PLUi en vigueur, les terrains concernés par les projets sont classés en zone agricole et naturelle, empêchant la réalisation des deux projets.

Une modification du PLUi doit être engagée afin de permettre l'aboutissement de ses projets.

Cette modification n°1 implique de :

- Créer un Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) pour le projet situé sur la commune d'AUDELONCOURT.

- D'autoriser le changement de destination (et l'extension, le cas échéant) des bâtiments du corps de ferme situé dans le périmètre de l'abbaye de Septfontaines

Cette modification du PLUi sera accompagnée par le cabinet AUDDICÉ Urbanisme tout au long de la procédure, jusqu'à son approbation.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** de lancer la procédure de modification n°1 du PLUi
- **ACCEPTE** le devis du cabinet Auddicé estimé à 10 525.00 € H.T  
soit 12 630.00 € TTC.
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget principal primitif 2026.
- **AUTORISE** le Président à donner toute suite nécessaire à l'exécution de cette présente délibération.

**Pour : 60 Contre : 0 Abstention : 0**

Emis le 16/02/2026, transmis en Préfecture et rendu  
exécutoire le 17/02/2026



Le Président,

Nicolas LACROIX